

Les dépannages

A l'exception d'un diagnostic rapide, nous n'avons plus les ressources humaines nécessaires pour déclencher et suivre vos dépannages sous ou hors garantie. A l'issue de ce diagnostic rapide nous apporterons une aide si la résolution possible et limitée dans le temps.

Dans le cas contraire les possibilités de recours sont les suivantes

Ordinateur Fixe (pb matériel ou de configuration logicielle)

Pour des interventions logicielles ou matérielles sur PC nous préconisons de recourir à Laurent BRETEL (06 72 44 44 55) qui proposera un dépannage sous conditions financières. Il pourra être à même de grouper ses interventions sur une période de 15 jours.

Portable / Mac / Windows (pb matériel)

Pour ces matériels, vous êtes priés de prendre contact avec les fabricants ou fournisseurs par l'intermédiaire de leurs sites web et de suivre leurs procédures de diagnostic, renvoi et échange.

(d'où la recommandation extrêmement forte de souscrire aux extensions de garantie d'au moins 3 ans sur site pour les matériels informatiques).

La facture de votre achat vous sera probablement demandée lors du processus de prise en compte de votre demande de réparation en période de garantie.

Portable Windows (pb de configuration logicielle)

idem PC fixe

Portable Mac/Linux (pb de configuration logicielle)

Nous n'avons pas encore de solution unique identifiée

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/depannage?rev=1527150810>



Last update: **2018/05/24 10:33**